

verraient obligés de se mettre sous la protection des cuirassés plus puissants de colonies plus jeunes et moins importantes que le Canada.

L'amour propre des Canadiens, y compris les descendants des soldats qui ont combattu sous Wolfe et Montcalm, les fera se récrier contre l'affront que le Gouvernement veut faire subir au pays, et nul ne saurait dire quelle dépense entraînera ce projet de défense navale une fois qu'on en aura entrepris la réalisation. Il en sera comme de l'entreprise du Grand-Tronc-Pacifique, dont le Gouvernement ne sait pas encore quel sera, même à \$50,000,000 ou \$100,000,000 près, le prix de revient. On commence par un chiffre modeste pour habituer les gens à l'idée de la dépense et les empêcher de jeter les hauts cris quand elle leur apparaît dans toute son énormité.

Nous vivons, on le sait, à une époque où tout grandit et prospère. C'est ainsi, par exemple, que de \$1,574,013 qu'elles étaient en 1895, les dépenses du ministère de la Milice étaient portées à \$6,474,715 en 1908. C'est-à-dire qu'en temps de paix, nous sommes assujétis à un impôt de guerre de près de \$1 par tête de la population. Mais aussi le Gouvernement a-t-il des résultats à faire constater. Tout récemment, le ministre de la Milice déclarait à la Chambre, en réponse à une question de l'honorable député de Frontenac (M. Edwards), que les soldats de la batterie de Kingston venaient de faire certains exercices pour le bénéfice de certains fabricants de pellicules pour vues animées. Ainsi, grâce à un nouvel impôt insignifiant de 5 cents par tête, la population du Canada pourra admirer les manœuvres audacieuses des troupes du premier lord de la guerre au Canada.

Chaque fantassin revient en moyenne à \$564 par année, et chaque cavalier, à \$674; depuis 1895, on a porté de ce chef \$10,818,180 au compte du capital et grossi d'autant le chiffre de la dette nationale. Pareil fardeau est bien lourd à porter, et ce n'est qu'en cas d'extrême urgence que l'on devrait l'imposer au peuple.

Le programme naval projeté, est uniquement destiné à alourdir davantage le fardeau des taxes au Canada, sans pour cela alléger celui qui pèse sur les citoyens de la Grande-Bretagne du chef de la défense de l'empire, y compris le Canada. Je laisse de côté la question de sentiment pour ne parler que de celle plus pratique des affaires. A part leur utilité en tant que vaisseaux-écoles, à quoi pourraient bien servir des bâtiments comme ceux dont on veut doter le Canada? Ils ne sauraient soulager en aucune manière les flottes anglaises de l'Atlantique et du Pacifique, vu que la Grande-Bretagne tient nombre de bâtiments du type que l'on veut acquérir ou faire construire et qui, au dire d'experts en matière navale, seraient relativement peu utiles dans les combats

éventuels, à moins d'être protégés par de puissants cuirassés. Ils ne sauraient soulager en aucune façon les flottes anglaises en toute autre partie de l'univers; ils ne protégeraient pas, j'ose le dire, le Canada et seraient trop légers pour aller au feu aux côtés des bâtiments des autres colonies. Et contre qui les ferait-on servir? Que l'on mette à contribution tous les services publics, que l'on épuise toutes les ressources du trésor public, il faudra encore au moins vingt-cinq ans pour créer une marine de guerre ayant par elle-même quelque utilité effective. D'ici là, ce n'est peut-être plus sur mer, mais plutôt dans les airs que se livreront les combats.

A l'heure présente, c'est la marine de la Grande-Bretagne qui nous protège; pendant encore bien des années à venir le Canada devra compter sur cette protection. Advenant la destruction de cette flotte, le Canada serait incapable, quelque marine qu'il possédât, de nous protéger contre une puissance assez forte pour détruire la flotte de la Grande-Bretagne.

On est enclin en certains quartiers à considérer la doctrine Monroe comme le boulevard de la nation canadienne, mais inutile de dire que les Etats-Unis ont sensiblement affaibli la valeur de cette doctrine en devenant eux-mêmes possesseurs de territoires en Extrême-Orient. Inutile de dire aussi qu'un jour viendra peut-être où nous prions qu'on nous délivre de nos amis. Je professe une grande admiration pour le peuple des Etats-Unis qui constitue une grande nation amoureuse du progrès et dont la population reflète la grandeur et l'avancement; mais c'est dans la flotte britannique que réside le boulevard de la nation canadienne. Avec leur population de près de 90,000,000 d'habitants, les Etats-Unis ont à résoudre de graves problèmes en matière de défense navale. Qu'il me soit permis, à ce propos, de rapporter ici certaines paroles de Richard P. Hobson, le héros de Santiago, membre du Congrès, qui, traitant dans un discours prononcé à Washington de la "Philosophie de la politique des Etats-Unis en matière navale", s'exprimait en ces termes:

Au train dont vont les choses, il est probable que les Etats-Unis essuieront une défaite dès les premiers engagements.

Plus tard, parlant de la question japonaise sur le littoral du Pacifique, il disait:

Dépourvus de moyens de défense sur l'océan Pacifique, il ne nous est même pas loisible de discuter la question avec le Japon. Ce dernier nous a en réalité obligés de renoncer au droit à l'autonomie et les Etats-Unis ont dépensé une moyenne de près de cent millions de dollars chaque année depuis dix ans.

C'est chose bien connue que si les conseils du président Roosevelt avaient prévalu, les Etats-Unis auraient fait preuve